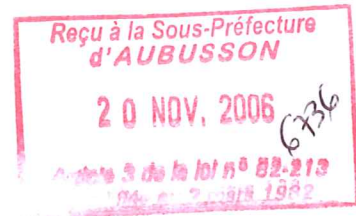


Département de la Creuse
Arrondissement d'Aubusson
Canton d'Auzances
Commune de BROUSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille six , Le 17 Novembre à 14 heures 30, le Conseil Municipal de BROUSSE convoqué le 12 NOVEMBRE , s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Anaïs BRUNET, Maire.

PRESENTS : Mme BRUNET A, Mme PIRON A, Mr LIORET M, Mme GILBERT R, Melle BONNOT M.C, Mr PRUGNIT D, Mr FRILT P, Mr SIMONET J.C.

ABSENTS : Néant .

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PIRON A

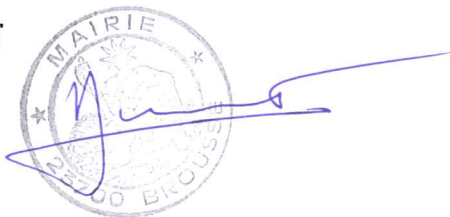
OBJET : Motion pour l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin

Madame le Maire fait lecture de la motion soumise à l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse concernant l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin qui a été adoptée à l'unanimité.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** cette motion

Fait et délibéré,
le 17.11.2006
Le Maire,
A. BRUNET



**Motion soumise à l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse
lors de son Assemblée Générale du 21 octobre 2006
Adoptée à l'unanimité**

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Le Président



Michel VERGNIER

